

**Déclaration intersyndicale FO - FSU - Sgen CFDT – Unsa Education
CTPA du 5 janvier 2011.**

La Cgt Educ' qui n'est pas représentée au CTPA participe à l'intersyndicale et soutient cette déclaration.

Nous, représentants des personnels, tous ensemble avons décidé de boycotter l'instance paritaire académique (CTPA) du 5 janvier où, Monsieur le Recteur, vous auriez dû nous annoncer une première déclinaison des suppressions de postes dans notre Académie suite aux annonces de la réunion ministérielle du 21 décembre 2010.

L'académie de Nancy – Metz perd, sans compter les suppressions de postes administratifs (- 19), 822 postes : 298 dans les écoles et 524 dans les collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels.

Cela place notre Académie en tête du palmarès des suppressions de postes au niveau national. C'est inacceptable !

Rien ne justifie une telle saignée, y compris l'argument démographique qui a si souvent servi.

Ainsi, par exemple :

5 élèves en moins = 2 Professeurs des Ecoles en moins !

C'est le cas pour le département des Vosges où la baisse prévue de 128 élèves dans les écoles devrait entraîner le retrait de 47 enseignants.

Plus d'élèves = moins de professeurs dans les collèges !

Alors que les collèges de la Meuse gagneraient 188 élèves, il a été décidé d'y supprimer 5 postes d'enseignants.

Des nouvelles suppressions en lycées.

Une véritable purge est annoncée dans les seuls lycées professionnels avec 235 retraits alors que les lycées généraux et technologiques perdront 150 postes.

Depuis 2007, ce seront 2252 postes en collèges et lycées ainsi disparus !

Comment considérer un seul instant ces annonces de retraits d'une ampleur historique sans faire un bilan des difficultés supportées dès la rentrée 2010 dans les établissements scolaires ?

Dès les premiers jours de l'année scolaire, des élèves se sont retrouvés de façon durable sans enseignant.

Cette dégradation assurée des conditions de travail pour les personnels et d'enseignement pour les élèves n'est pas acceptable et ensemble les organisations syndicales appelleront les personnels à s'y opposer.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Recteur, nous vous interpellons au nom des personnels que nous représentons, afin que vous repreniez contact avec notre Ministre pour obtenir une remise en cause des suppressions de postes annoncées. Nous vous demanderons réponse lors du prochain CTPA convoqué pour le lundi 10 janvier 2011.